

CHAPITRE 1

LE SAINT EMPIRE VERS 1517

Si la Réformation issue de la protestation de Luther contre les indulgences a touché le monde entier (la Fédération luthérienne mondiale regroupe aujourd'hui 145 Églises dans 98 pays), Martin Luther lui-même n'a jamais quitté l'Allemagne, en dehors d'un bref voyage en Italie. Sa vie s'est déroulée presque entièrement à l'intérieur des frontières du Saint Empire romain germanique, dans cette période que les historiens situent entre l'ère médiévale et les temps modernes, la Renaissance. Avant de connaître davantage notre personnage, il nous faut par conséquent présenter le cadre géographique, politique, économique et social dans lequel il a vécu ; un contexte important, parce qu'il fixe des cadres sans lesquels son action n'aurait certainement pas eu toutes les répercussions que l'on connaît. Comprendre Luther en historien, c'est, nous l'avons dit, le resituer dans son contexte, voir dans quelles conditions s'est déroulée son action et ne pas se contenter de lire ses œuvres pour en exprimer leur intérêt théologique.

LES STRUCTURES DE L'EMPIRE

Le Saint Empire romain germanique, ainsi dénommé parce qu'il se veut à la fois l'héritier de l'Empire romain, devenu franc avec

Charlemagne puis allemand avec Othon I^{er}, et le représentant de l'unité de la chrétienté, recouvre tout le centre de l'Europe. Grossièrement, il va, à l'ouest, jusqu'aux Pays-Bas bourguignons – qui tombent aux mains des Habsbourg en 1506 – à la Franche-Comté et à une partie de la Lorraine ; à l'est, jusqu'au duché de Poméranie, au royaume de Bohême, à la Silésie et à la Moravie ; au nord, jusqu'au Holstein (mais il ne comprend pas le Schleswig) et à la Baltique ; au sud, l'Empire comprend la Haute-Italie occidentale, la Toscane, Milan et Gênes, la Savoie.

Politiquement, le Saint Empire n'est pas homogène. Des formes d'appartenance très diverses coexistent, ainsi que des degrés variables d'allégeance à l'empereur ; il peut même y avoir double allégeance, un seigneur pouvant être à la fois vassal de l'empereur et d'un souverain étranger, cas assez fréquent dans les marches de l'Empire. Le rapport des territoires italiens à l'Empire est très distendu, ils ne participent pas aux Diètes (sauf le duché de Savoie), ne paient pas d'impôts impériaux et ne sont pas soumis à la Chambre impériale de justice. La Confédération helvétique, depuis la paix de Bâle de 1499, bénéficie d'une très forte autonomie. Les Pays-Bas n'ont que des liens très lâches avec l'Empire, quoique appartenant eux aussi aux Habsbourg.

En dehors de ces cas situés plutôt aux marges de l'Empire, il existe des formes politiques très diverses, ainsi que des différences énormes de taille entre les territoires, de puissance entre leurs souverains, d'importance économique, sans compter que certains États ne forment même pas un ensemble territorial à peu près continu.

Un État (*Stand*), c'est une personne ou un groupe de personnes qui siège à la Diète d'Empire et y dispose d'une voix ; mais cela peut être aussi bien un grand prince comme le duc de Saxe que le magistrat d'une petite ville ou même une personne ne possédant pas de territoire. Un cas particulier, qu'on ne trouve guère en dehors de l'Empire, est celui des États ecclésiastiques : les archevêques de Mayence, Cologne et Trèves (également électeurs de l'empereur), des princes-évêques (comme à Salzbourg), des princes-abbés (Fulda par exemple), des princes-prieurs (Heitersheim, Ellwangen, etc.), les supérieurs des

ordres militaires, comme les chevaliers teutoniques ; il s'agit de pasteurs spirituels qui sont en même temps princes temporels. Parmi les États laïcs, les plus importants sont les électeurs de Brandebourg, de Saxe, le roi de Bohême et l'électeur palatin, qui tous quatre élisent l'empereur avec les électeurs ecclésiastiques. Mais les duchés et principautés de Bavière, de Wurtemberg, de Hesse, de Saxe, d'Autriche, de Mecklembourg, etc., jouent aussi un rôle politique important. Il y a également beaucoup de comtes, comme celui de Mansfeld, de barons, de burgraves, tout un ensemble de petites seigneuries, surtout nombreuses au sud et à l'ouest de l'empire, regroupées en collèges. Enfin, une soixantaine de villes sont aussi des États, bien qu'elles aient des tailles très différentes, de Hambourg, Nuremberg ou Strasbourg, à Wangen ou Turckheim.

Tous ces États, malgré leur variété, ont l'immédiateté d'Empire, c'est-à-dire qu'ils ne sont soumis à aucune autre autorité qu'à celle de l'empereur – tout comme les chevaliers d'Empire, qui ne sont pas des États, mais sont pourtant immédiats. Beaucoup de ces États disposent d'assemblées, elles aussi appelées « États », au sens d'États généraux. Leur formation s'est faite progressivement, par adjonction successive de nouveaux territoires et redécoupage d'entités politiques anciennes.

Prenons l'exemple de la Saxe électorale. Le duché s'est formé vers 1180 autour de Wittenberg et de Lauenburg ; il s'est scindé en duchés de Saxe-Wittenberg et de Saxe-Lauenburg en 1260. L'empereur Charles IV donne l'électorat au duché de Saxe-Wittenberg en 1356. En 1422, le duché revient à la maison de Wettin, qui possède déjà le landgraviat de Thuringe et le margraviat de Misnie ; les trois territoires s'unissent dans la Saxe électorale. Mais en 1485 le duché est à nouveau divisé : le duc Ernest reçoit la Saxe-Wittenberg, le landgraviat de Thuringe et la dignité électorale, alors que son frère Albert obtient la Misnie et les territoires orientaux avec le titre de duc. C'est l'origine des Saxons dites « ernestine » et « albertine ». Ces territoires sont en réalité imbriqués l'un dans l'autre, possèdent des enclaves dans d'autres territoires et comprennent également de nombreuses enclaves étrangères, comme le comté de Schwartzbourg. À l'époque

de Luther, l'électorat est détenu par Frédéric III et le duché par son cousin Georges.

Il n'y a pas de gouvernement central et les institutions communes à tout l'Empire sont rudimentaires. La principale est la Diète (*Reichstag*), réunissant tous les États sur convocation de l'empereur, dans des lieux variables. Elle est composée de trois collèges (les princes-électeurs, les princes immédiats d'Empire et les villes libres) qui émettent des « avis » prenant force de loi quand ils sont confirmés par l'empereur. La Diète est aussi compétente pour autoriser la levée d'impôts et pour les affaires extérieures. Une des questions essentielles est l'équilibre des pouvoirs entre la Diète et l'empereur, les princes considérant que la Diète représente l'Empire, alors que l'empereur voudrait accroître ses pouvoirs.

Celui-ci est élu, selon des modalités définies par la Bulle d'Or de 1356. Sept électeurs (les archevêques de Mayence, Cologne et Trèves, le roi de Bohême, les princes de Saxe, de Brandebourg et du Palatinat) se réunissent à Francfort pour nommer l'empereur, qui est en principe ensuite couronné par le pape à Rome (mais Maximilien I^{er} ne l'est pas, et Charles Quint l'est à Bologne). C'est le successeur des empereurs romains et de Charlemagne, le chef temporel de la chrétienté, celui qui a prééminence sur tous les autres souverains. Il exerce la justice, il dirige la politique étrangère, veille à la sécurité dans l'Empire, il pourvoit à certains bénéfices ecclésiastiques, accorde des lettres de noblesse et des privilèges, il renouvelle l'investiture des fiefs immédiats, il peut mettre un prince au ban de l'Empire. En réalité, même si ses pouvoirs théoriques sont importants, il ne peut guère s'imposer face aux monarques européens ; il doit toujours trouver un accord avec la Diète pour gouverner dans l'Empire. Il lui faut tenir compte des tendances centrifuges des territoires de l'Empire, à l'heure où les monarchies modernes comme la France tendent à se centraliser.

À la naissance de Luther, en 1483, l'empereur est un Habsbourg, Frédéric III. Cette famille, originaire des bords du lac de Constance, s'est emparée du titre après la mort de Sigismond I^{er} de Luxembourg, en 1437 ; si Albert II, mort en 1439, n'a pas le temps d'être couronné empereur, il est cependant roi de Germanie, de Bohême et de

Hongrie, et son cousin Frédéric III ne reçoit la couronne impériale à Rome qu'en 1452. Il s'agit d'une famille puissante, avec d'importants territoires en Autriche, Styrie, Carinthie, Tyrol, Carniole ainsi que, plus à l'ouest, en Souabe, Brisgau et Alsace. Mais le pouvoir de Frédéric III est fragile : en Bohême, son allié Georges de Podiebrad prend ses distances ; il échoue à s'emparer du trône de Hongrie face à Matthias Corvin ; son cousin Sigismond perd la Thurgovie suisse au profit des Confédérés ; lui-même est vaincu en 1485 par Matthias Corvin et perd presque tous ses territoires ; il ne résiste au duc de Bavière Albert IV qu'en constituant la ligue de Souabe. Pour sauver son pouvoir, il fait élire son fils Maximilien roi des Romains en 1486, ce qui lui assure le titre impérial à la mort de son père.

En épousant Marie de Bourgogne en 1477, Maximilien avait hérité des Pays-Bas bourguignons et du Comté de Bourgogne. Il redresse la situation extérieure et réalise de profondes réformes institutionnelles afin de consolider son pouvoir. Il récupère ses territoires autrichiens et, grâce à la mort de Corvin (1490), ses possessions en Hongrie ; il réussit à prendre le contrôle de ses territoires bourguignons, convoités par le roi de France ; le traité de Bâle, en 1499, met fin à l'affrontement avec les Confédérés, mais au prix de la reconnaissance d'une quasi-indépendance des cantons suisses. En Italie, il cherche à s'opposer aux prétentions des rois de France, qui s'emparent néanmoins du duché de Milan, alors qu'il avait épousé, en deuxième mariage, la fille du duc. À l'est, il consolide son alliance avec le roi de Hongrie et de Bohême (dont la fille Anne épouse son petit-fils Ferdinand, futur empereur Ferdinand I^{er}) et avec le roi de Pologne. Il conclut enfin en 1496 et 1497 le mariage de ses enfants avec les infants d'Espagne : Philippe avec Jeanne, et Marguerite avec Juan d'Aragon.

Sur le plan intérieur, il veut réformer profondément le gouvernement de l'Empire. Mais, soucieux d'être soutenu par les États dans ses entreprises italiennes et dans la perspective d'un nouvel affrontement avec les Ottomans, il doit concéder un compromis avec les princes qui veulent renforcer leur autonomie territoriale. La Diète de Worms de 1495 aboutit à la proclamation de la Paix perpétuelle de l'Empire, qui interdit les guerres « privées » entre États, et à la

création du Tribunal de la Chambre impériale, chargé de garantir cette paix. Son rôle a été essentiel pour la cohésion de l'Empire, dans la mesure où sa juridiction en couvre tous les territoires, introduisant partout une conception homogène du droit. En 1500, à la Diète d'Augsbourg, Maximilien, fragilisé par sa défaite face aux Suisses et la prise de Milan par les Français, accepte la création d'un Gouvernement d'Empire de vingt princes ou conseillers chargé des décisions suprêmes, en échange d'une aide financière et d'une levée de troupes. Le territoire impérial est divisé en six cercles, des entités territoriales chargées de servir de base électorale pour le Tribunal de la Chambre impériale, de faire appliquer ses jugements, de faire la liste des entités politiques devant fournir des troupes, de contrôler les monnaies et les péages de douane ; en 1512, les cercles passent au nombre de dix. Maximilien, dans les années suivantes, réussit à empêcher la mise en place du Gouvernement d'Empire ; mais il n'obtient pas la création d'un impôt qui lui aurait permis de se passer du contrôle de la Diète.

Le renforcement des institutions impériales, avec un mélange de centralisation et de fédéralisme, est donc récent quand éclate la crise de la Réformation, qui sera l'occasion de mettre à l'épreuve leur efficacité. Dans l'immédiat, les Allemands se sentent méprisés, inquiets de l'appétit de conquête des royaumes voisins qui prennent de plus en plus d'importance.

Sur le plan économique, comme partout en Europe, l'agriculture est prépondérante, même si les villes sont relativement nombreuses : on compte 10 % d'urbains en Allemagne, ce qui est beaucoup, mais ces villes sont souvent modestes (moins de 2 000 habitants pour la plupart) et comptent de nombreux cultivateurs et jardiniers parmi leurs habitants. L'agriculture ne nourrit pas seulement les hommes qui y travaillent, elle est aussi à la base d'un commerce florissant. La Saxe, par exemple, exporte des céréales cultivées au-delà de l'Elbe. Depuis la peste noire de 1348, les épidémies et leurs conséquences avaient durement touché l'Europe, qui a perdu entre 30 et 50 % de sa population. L'Allemagne a encore un déficit de population d'environ 20 % vers la fin du xv^e siècle. Il y a pourtant une forte reprise, à

l'échelle de l'Europe comme à celle de l'Empire, particulièrement sensible dans les villes en raison des migrations ; Strasbourg, par exemple, gagne 35 % de population au xv^e siècle. Dans les régions riches d'Allemagne centrale, la reprise est de l'ordre de 50 % entre 1450 et 1550. Ce sont ces besoins nouveaux en denrées alimentaires qui expliquent le développement du commerce, mettant en connexion des régions jusque-là relativement autonomes.

Mais la croissance démographique fait aussi que la situation est tendue : le moindre dérèglement climatique provoque une sous-alimentation qui rend les organismes fragiles aux épidémies. La plupart des paysans font partie des laissés-pour-compte de la conjoncture. Sauf dans quelques régions, ils ne peuvent proposer sur les marchés le lait, les fromages, la viande, les produits qu'ils cultivent. Mais, si la masse vit misérablement et de manière précaire, une petite minorité profite de la situation et s'enrichit. Les seigneurs et les propriétaires imposent de plus en plus de taxes aux paysans.

Plus globalement, les pays d'Europe centrale comme la Hongrie, la Pologne, la Lituanie, intensifient leurs échanges avec l'Occident, tandis que la péninsule ibérique profite des grandes découvertes et des nouveaux produits qu'on peut y trouver. L'Allemagne, bien placée entre les deux, profite de l'intensification de ces échanges, assure le transit des marchandises et y ajoute les siens ; l'Italie tend ainsi à céder le pas à l'Allemagne du sud et ses marchands banquiers comme les Fugger ou les Welser, aux côtes baltes qui profitent de l'accroissement du transport en mer du Nord et en Baltique, et à l'Allemagne centrale grâce aux mines du Harz et des monts Métallifères. Les progrès techniques, aussi bien dans l'industrie minière que dans la métallurgie et le textile favorisent le capitalisme commercial et l'économie monétaire. Ils supposent en effet, pour être mis en œuvre, des investissements très importants dont seuls sont capables des princes comme les Wettin, en Saxe, ou de grandes sociétés de Haute-Allemagne, où l'on retrouve les principaux marchands banquiers. Organisées en sociétés familiales, ces dernières mettent en place des relations commerciales avec l'Italie du nord, Venise, le Levant, tout en continuant à se livrer à des activités bancaires. Elles profitent

pleinement de la conjoncture nouvelle, avec l'arrivée massive d'or en provenance d'Amérique et du déplacement du centre de gravité de l'économie européenne vers l'Atlantique en raison des grandes découvertes et de la domination ottomane sur la Méditerranée orientale. On parle volontiers, pour cette période entre Moyen Âge et Renaissance, d'un « moment » allemand, plus précisément de l'Allemagne du centre et du sud. La banque allemande commence alors à supplanter la banque italienne.

Cette nouvelle forme d'économie reste incompréhensible à la plupart des contemporains. Luther avouera lui-même qu'il n'y comprend rien, et qu'il préférerait une économie fondée sur l'exploitation de la terre. Mais le développement de ces nouvelles activités, ainsi que les guerres et les troubles qui ravagent les terres, font que les produits du sol rapportent moins, d'où une crise des catégories sociales qui reposent le plus sur eux : paysannerie, petite noblesse, clergé. En revanche, la richesse tirée de l'extraction minière, de l'industrie et du commerce donne à des princes une importance considérable – mais elle ne profite pas à tous, laissant beaucoup de monde dans la misère. Luther a pu bénéficier du prestige et du pouvoir de son protecteur, l'électeur de Saxe, dont les terres sont au cœur des régions les plus dynamiques économiquement de l'Empire.

Grâce à la paix intérieure, les princes peuvent développer leur pouvoir au nom du « bien public », avec la formation d'administrations de plus en plus importantes. L'expansion du droit romain aboutit à une professionnalisation du droit et permet aux juristes d'avoir une place privilégiée auprès des princes qui profitent évidemment bien plus de cette nouvelle conjoncture que les petits seigneurs. Ces princes cherchent aussi à contrôler l'Église dans leurs territoires, en nommant des membres de leur famille ou de leur clientèle aux évêchés ou aux prébendes importantes, en ayant quelquefois la main sur la formation des clercs, comme c'est le cas en Saxe avec la création de l'université de Wittenberg. Ils tentent de s'approprier les dîmes, de profiter des pèlerinages et des présentations des reliques ; la Saxe, nous le verrons dans les chapitres suivants, en est encore un bon exemple. Mais de manière générale, ce processus facilitera le passage à la Réformation